



Testament et assurance vie

Par **marivonne**, le **14/02/2014** à **15:35**

bjr fils unique ma sœur décédé , mon père âgée de 90ans décédé il y as 6mois il avait une dame de compagnie qui s occuper de lui. au notaire très surpris il lui as légué 1/6ieme que représente se 1/6ieme sur la maison.ma mère et mon père avait souscrits des placements a mon nom et la encore surpris.mon père a enlever mon nom et mis celui de sa dame de compagnie en plus une étrangère de la famille .a savoir que ma mère est décédé 2ans avant mon père en avait t il le droit ou a t elle manipuler mon père. moi et mes neveux les enfants de ma défunte sœur refusons la vente de la maison qu elle veu racheter. pourriez-vous me dire comment ont peut réagir .contre un testament est les placement d argents que mon père avait.

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]